

Intoxication au CO

Problématique

Le CO est un gaz très dangereux pouvant même entraîner la mort.

- Il ne se sent pas
- Il ne se voit pas
- Il ne se goûte pas
- Il ne se perçoit pas au toucher

D'où le nom de tueur silencieux. Tous les chauffe-eau à gaz et tous les appareils de chauffage fonctionnaient au gaz, charbon, mazout et pétrole nécessitent beaucoup d'air (oxygène) pour brûler correctement. Le gaz toxique CO se forme en cas de présence trop faible d'oxygène dans la pièce.

Le CO ne peut pas se former avec des appareils électriques.

Conseils de prévention

Veillez à aérer suffisamment. Il faut toujours prévoir une aération supplémentaire dans la pièce où se trouve le chauffe-eau ou un appareil de chauffage sans conduit d'évacuation de la fumée.

La cheminée doit avoir un bon tirage. Si les gaz de combustion ne peuvent pas s'échapper via la cheminée ou le conduit d'évacuation, du CO se formera dans la pièce.

Saviez-vous qu'une mauvaise aération peut empêcher l'appareil de bien fonctionner et le faire consommer davantage ?

Utilisation de l'appareil en toute sécurité

- Faites-le installer par un professionnel.
- Faites-le entretenir régulièrement.
- Utilisez-le de manière adéquate.
- Prévoyez de préférence un conduit d'évacuation de la fumée au moment du placement.

Chauffe-eau à gaz

Environ la moitié des intoxications au CO sont causées par de petits chauffe-eau à gaz de 5 litres raccordés à une douche ou à une baignoire.

Règles à respecter :

- Conforme aux normes CE
- Douche de min. 10 L
- Baignoire de min. 13 L

Les **poêles et les chaudières** de chauffage central doivent être correctement raccordées à une cheminée et être régulièrement entretenues par un homme de métier. Il est dangereux de laisser un poêle allumé en position basse. Cela diminue le tirage de la cheminée. Ne mettez donc jamais un trop grand poêle dans un petit local. En effet, vous aurez vite chaud et voudrez alors réduire l'allure du poêle, ce qui est extrêmement dangereux. Laissez le clapet d'oxygène d'un poêle à charbon et/ou à bois suffisamment ouvert. Les flammes doivent toujours pouvoir être suffisamment oxygénées. Veillez à ce l'air puisse arriver par une porte ou une fenêtre.

Les **appareils déplaçables** fonctionnant au pétrole, au kérosène ou au gaz ne sont pas raccordés à une cheminée et vont donc consommer de l'oxygène dans la pièce. Ensuite, les gaz de combustion vont se répandre dans la pièce. Mieux vaut donc éviter d'utiliser de tels appareils, car ils sont très dangereux ! Vous comptez malgré tout y avoir recours ?

- Dans ce cas, utilisez ce genre d'appareil tout au plus 1 heure en continu.
- Ne l'utilisez jamais pendant que vous dormez.
- Aérez toujours la pièce lorsque vous utilisez l'appareil.

Les **appareils de chauffage électriques** ne peuvent pas générer de CO. Leur utilisation offre donc plus de sécurité, mais leur coût est plus élevé en termes de consommation.

Les cheminées et conduits d'évacuation de la fumée

- doivent dépasser au moins d'un mètre le bord de la toiture.

- ne peuvent pas être entravés par des arbres ni par de grands bâtiments.
- doivent être les plus rectilignes possibles.
- ne peuvent pas être constitués de conduits flexibles de hottes aspirantes.
- ne peuvent pas être fissurés ni troués, en ce compris dans la maison.
- ne peuvent pas être humides.
- doivent avoir des parois intérieures propres.
- doivent être bien isolés.

Il existe également des chauffe-eau à gaz, des poêles à gaz et des brûleurs à gaz avec évacuation murale (également appelée: système à ventouse...). Ces appareils ne nécessitent pas de cheminée. Ils aspirent directement de l'extérieur l'oxygène nécessaire et vont immédiatement rejeter vers l'extérieur les gaz de combustion. *Ces appareils sont très sûrs à conditions d'être correctement raccordés.* Ils sont néanmoins un peu plus chers à l'achat.

Que faire ?

Comment reconnaître une intoxication au CO ?

- Plusieurs personnes ou animaux se plaignent en même temps.
- On se plaint à certains moments (en prenant un bain, une douche ou en faisant la vaisselle).
- Les plaintes diminuent en présence d'air frais ou lorsqu'on est dehors.
- Dépôts de suie sur les murs autour du chauffe-eau à gaz.
- Condensation et humidité anormalement élevées dans la maison.
- Attention à la couleur des flammes. Des flammes jaunes sont le signe d'une mauvaise combustion.

Symptômes :

- maux de tête
- nausées
- évanouissement
- mort

Que faire en cas d'intoxication au CO ? Veillez avant tout à votre propre sécurité !

- Ouvrez portes et fenêtres.
- Eteignez l'appareil.
- La personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il s'agit d'une intoxication au CO.
- La personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et appelez le médecin.

Vous soupçonnez un problème de CO ? *Contactez votre commune pour voir comment elle peut vous venir en aide.*